



Convocation au tribunal correctionnelle !!

Par **zzorro**, le **26/01/2010 à 18:00**

Bonjour, je passe au tribunal correctionnel demain au sujet d'une plainte ! (prévenu d'avoir a... lieu... entre le 1 janvier 2008 et le 1 mars 2008, volontairement commis des violences n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail supérieure à 8 jours sur les personnes de ... nom... avec cette circonstance que les faits ont été commis sur la mère et sa fille de moins de 15 ans) cette personne était mon ex copine et sa fille. depuis la plainte a été retirée. alors j'aimerais savoir quelle sont les risques que j'encoure quel peu être la décision du juge pour cette affaire?

Par **chris_ldv**, le **31/01/2010 à 15:16**

Bonjour, Violence sur une mère de famille et sa fille de - de 15 ans avec maintien des poursuites malgré le retrait du dépôt de plainte ? Soit vous avez déjà été condamné précédemment pour une autre affaire soit le rapport de police est accablant contre vous. Dans tous les cas j'espère pour vous que vous aviez pris un avocat ... Salutations,